

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



**M & M MILITZER & MUNCH FRANCE**  
AVENUE DE MENIN BP 136  
59250 HALLUIN

## EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Nombre d'équipements			Nombre de mises à l'arrêt préconisées
	total	avec observations	non vérifiés	
Appareil de levage	3	3	0	0

**Adresse d'intervention :**  
**M & M MILITZER & MUNCH FRANCE**  
**2 RUE DIEUDONNE COSTES**  
**44860 SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU**

**Mission réalisée le 15/11/24**

Date de vérification précédente : 13/05/24  
Périodicite : 6 mois / Prochaine vérification : 05/25

Références SOCOTEC :

**N° du rapport : 94820/24/14023**

**Date du rapport : 15/11/2024**

N° d'affaire : 230925200000163/31000

Désignation : 12/2027 - PA-M&M MILITZER MUNCH - DIVERS SITES-ST AIGNAN - Vérif

N° intervention : 25200241000000001987



Présence d'observation(s)

Références Client :

Site : Chariots

1.0.0.1 - EDT212740

### Agence Equipements Nantes

Pôle Eqts Atlantique Nord-Loire - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 2 Rue Jacques Brel - 44800 SAINT HERBLAIN

Tél. : (+33)2.40.92.48.40

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles

Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier

Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M BARREAU Julien

Nombre de pages : 9



Accréditation SOCOTEC Equipements  
n°3-1593  
Liste des implantations et portée  
disponibles sur www.cofrac.fr

## SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. Emp lacement	Date de visite	Nb Obs	Non vérifiée	Page
Appareil de levage	Chariot élévateur	HANGCHA	12537	Dépôt	15/11/24	2		3
Appareil de levage	Chariot élévateur	UNI CARRIERS	10397	Dépôt	15/11/24	4		5
Appareil de levage	Chariot élévateur	UNI CARRIERS	11439	Dépôt	15/11/24	3		7

## COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de M HOBMA.

Un rapport provisoire a été remis sur place à M HOBMA.

## MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : M HOBMA

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

# VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

## 1. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/HANGCHA/H1AE01964/12537)

### 1.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	HANGCHA
Type	CPD 30 AC3
Numéro de série	H1AE01964
N° ou repère client	12537
Année de fabrication	2015
Marquage	CE

### 1.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	4,80
Configuration	Conducteur porté (assis)
Source d'énergie	Electrique
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + positionneur
Suspentes	Chaînes à mailles jointives 25,04mm (4x4)
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	2700 kg à 500 mm avec accessoire

### 1.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Sonore

### 1.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition présents

Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt

### 1.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	2700 kg
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Portée (mm) : 500

### 1.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Suspentes - Tambours - Poulies / Chaînes	Chaîne détendue. (Chaîne droite.) Retendre la chaîne de levage afin d'éviter les frottements sur le vérin.	1
Dispositifs de préhension - Supports de charge / Fourche	Le système d'indexation d'un des bras de fourche, sur le tablier est détérioré. (Fourche gauche.) Réparer le système d'indexation du bras de fourche sur le tablier.	2

## 2. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/UNI CARRIERS/A1N1E722172/10397)

### 2.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	UNI CARRIERS
Type	A1NAL18Q
Numéro de série	A1N1E722172
N° ou repère client	10397
Année de fabrication	2015
Marquage	CE

### 2.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	3,30
Configuration	Conducteur porté (assis)
Source d'énergie	Electrique
Équipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + positionneur
Suspentes	Chaînes à mailles jointives 15,875mm (3x4)
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1600 kg à 500 mm avec équipement.

### 2.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Sonore

### 2.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition présents
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification

Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt
Modifications apportées sur l'appareil	Remplacement du tablier en 2022

## 2.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1600
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Portée (mm) : 500

## 2.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Energie hydraulique / Équipements (pompe, distributeurs, vérins, moteurs,...)	Présence d'une fuite hydraulique sur le vérin. (Vérin droit) Enrayer la fuite hydraulique sur le vérin	3
Energie hydraulique / Canalisations (souples, rigides)	Enrouleur de flexibles détérioré. Remettre en état l'enrouleur.	4
Energie hydraulique / Canalisations (souples, rigides)	Fixation des flexibles sur le tablier détériorée. Revoir la fixation.	5
Alerte, signalisation et éclairage (accès, circulation et travail) / Autre éclairage ou signalisation lumineuse incorporé à l'appareil (Circulation routière,...)	L'éclairage routier de l'appareil est défectueux. (Clignotant arrière droit.) Réparer l'éclairage routier.	6

### 3. APPAREIL DE LEVAGE (CHARIOT ÉLÉVATEUR/UNI CARRIERS/AG2N1E700344/11439)

#### 3.1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur
Constructeur / Marque	UNI CARRIERS
Type	AG2N1L20Q
Numéro de série	AG2N1E700344
N° ou repère client	11439
Année de fabrication	2018
Marquage	CE

#### 3.2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	4,75
Configuration	Conducteur porté (assis)
Source d'énergie	Electrique
Équipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + positionneur
Suspentes	Chaînes à mailles jointives 19,05mm (6x6) et 15,875mm (3x4)
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1700 kg à 500 mm avec équipement.

#### 3.3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Lumineux (feux à éclats)
Avertisseur asservi au déplacement et/ou recul	Sonore

#### 3.4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manoeuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition présents
Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification

Lieu de vérification / Emplacement	Dépôt
------------------------------------	-------

### 3.5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1700kg
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	Portée (mm) : 500

### 3.6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

Eléments vérifiés	Observations	N°
Châssis - Ossature - Structure - Porteur / Mât - Guidages - Galets - butées	Les galets de roulement du mât de levage présentent un léger jeu.. Remplacer les galets de roulement défectueux.	7
Energie hydraulique / Canalisations (souples, rigides)	Flexible hydraulique présentant une détérioration de sa couche externe . (Flexible à gauche.) Remplacer le flexible détérioré	8
Energie hydraulique / Canalisations (souples, rigides)	Flexible très gras. (Flexible à droite)	9

## ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

### Appareils de levage

<b>Accès installés à demeure</b>	<b>Équipement hydraulique</b>
• Accès au(x) poste(s) de conduite	• Équipements hydrauliques
• Accès au(x) support(s) de l'appareil	• Liaisons et raccords
• Autres accès pour entretien, vérification	• Niveaux - Pression
<b>Chemin de roulement - Supports</b>	• Filtres
• Voie de roulement, rails	<b>Équipement pneumatique</b>
• Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations	• Équipements pneumatiques
• Assise, scellement, appuis	• Liaisons et raccords
• Butoirs, amortisseurs	• Pression
• Ancrages, amarrage, haubannage	• Filtres - Echappements
• Mise à la terre de la voie	<b>Équipement thermique</b>
<b>Châssis - Ossature - Structure - Porteur</b>	• Moteur
• Assemblages, liaisons, fixations	• Réservoir de carburant – Bouteille de gaz
• Châssis - Porteur - Ossature – Structure – Poteaux/mâts	• Protection des éléments mobiles du moteur
• Mât(s), flèche, contre flèche	• Protection contre les brûlures (échappement, ...)
• Plaques de dérive	<b>Poste(s) de conduite</b>
• Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)	• Implantation
• Chasse-objets ou dispositif équivalent	• Constitution, fixations, plancher
• Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien	• Protection contre les chutes de hauteur
• Lests ou contrepoids	• Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)
<b>Mécanismes</b>	• Protection contre les risques mécaniques
• Groupes motoréducteurs	• Plate-forme rabattable
• Treuil	• Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)
• Systèmes vis/écrou	• Extincteur en cabine ou sur l'appareil
• Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne	• Siège et ceinture de sécurité
• Système à ciseau(x)	• Chauffage - Éclairage
• Autres organes de transmission et d'accouplements	• Condamnation d'accès (clé, code)
• Freins des mouvements concourant au levage	<b>Organes de service</b>
• Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation	• Organe de mise en marche
• Autres freins (2)	• Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence
• Organes mobiles de transmission et leurs protections	• Organe de commande à action maintenue
• Mécanisme de réglage d'assiette	• Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées
<b>Suspentes - Tambours - Poulies</b>	• Poste de dépannage ou de sauvetage
• Câbles – Chaînes – Sangles	• Commandes à distance
• Attaches – Points fixes – Boîte à coin	• Autres organes de service (boutons poussoirs, ...)
• Tambours – Poulies – Tourteaux	<b>Dispositifs d'alerte et de signalisation</b>
<b>Dispositifs de préhension et support de charge</b>	• Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)
• Moufle – Crochet – Linget de sécurité	• Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)
• Fourche – Godet – Pince – Eperon – Potence - Grappin	<b>Affichage et consignes</b>
• Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)	• Affichage de la charge maximale utile (CMU)
• Dispositif lié à la défaillance d'énergie	• Tableau des charges - Abaques
• Support de charge	• Avertissements - Consignes
• Habitacle, panier, nacelle	<b>Dispositifs de sécurité</b>
• Autres dispositifs de préhension	• Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)
<b>Équipement électrique</b>	<b>Gestion des sources d'énergies</b>
• Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)	• Dispositifs de séparation / dissipation
• Équipements électriques	<b>Éclairage incorporé à l'appareil</b>
• Liaisons et raccords	• Éclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière
• Interconnexion des masses métalliques	

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.